

GROUPEMENT FONCIER VITICOLE LES 4 BOUSQUETS



Le Domaine

Propriété de la famille BOIRON depuis 1860, le Bosquet des Papes est un des plus anciens domaines de l'appellation.

C'est dans les années 1930 que la marque a conquis sa réputation avec le Clos Chantemerle. Depuis, au fil des générations, le domaine s'est progressivement agrandi et est devenu synonyme de grands crus, fréquemment distingués lors de concours nationaux.

La 6ème génération est en route et continuera à perpétuer le savoir-faire transmis.



Le Vignoble

Le vignoble réparti en 32 hectares produit quatre cuvées en vin rouge, amoureusement élevées selon des méthodes traditionnelles : Vendanges manuelles et minutieusement triées, vieillies en foudres de chêne et demi-muids durant 12 à 18 mois.

Grands vins de garde, dont la plénitude est atteinte entre six et dix ans, ils peuvent aussi se déguster dans la jeunesse, sur le fruit et la souplesse des tanins.

Deux cuvées de blanc complètent une production de très haute qualité ainsi qu'un Côtes du Rhône rouge et un Côtes du Rhône rosé.

GROUPEMENT FONCIER

VITICOLE

LES 4 BOUSQUETS

Souscription 4000 € la part

Paiement du fermage en nature (6 bouteilles par part)

Il nous a été récemment proposé de faire l'acquisition de quatre parcelles d'une surface d'un hectare se trouvant sur le plateau des "Bousquets". Cette entité géographique qui fait référence au nom de notre domaine est une occasion unique que nous voulons saisir. Elle est située sur un terroir très convoité, plateau de galets roulets typique à notre appellation.

Outre, la qualité d'un placement sûr en capital, et une rémunération en bouteille, cet investissement vous permettra également de bénéficier de nombreux avantages fiscaux.

. Donations / Successions : 75 % d'exonération sur la valeur des parts détenues, de 0 à 300.000 Euros et 50 % d'exonération au-delà,

. IFI : 75 % d'exonération sur la valeur des parts détenues, de 0 à 101.897 Euros et 50 % d'exonération au-delà,

En contrepartie de votre souscription de 4.000 €/part, il vous sera alloué chaque année :

6 Bouteilles de Châteauneuf du Pape par part, soit :

Domaine Bosquet des Papes Tradition rouge

(4 bouteilles)

Situé sur les terroirs emblématiques de l'appellation faits de galets roulés et de grès rouges, cette cuvée est un assemblage de Grenache noir (75 %), de Mourvèdre (11 %), de Syrah (11%), de Vaccarèse, de Counoise et de Cinsault (3 %). La vendange est manuelle et l'élevage se fait en foudre et en demi-muid 12 mois environ.

Jolie robe rouge pourpre aux reflets brillants. Arômes de petits fruits rouges. Bouche ample, soyeuse et veloutée.



Domaine Bosquet des Papes Tradition Blanc

(1 bouteille)

Issu d'un assemblage de Clairette (45 %), Grenache (35 %) et de Bourboulenc (20 %), cette cuvée vous séduira par son nez très aromatique, avec beaucoup de minéralité et de salinité. Ce vin est élevé en demi-muids (20 %) et en cuve inox (80 %) pendant 6 mois.

Très jolie robe jaune pâle.



Domaine Bosquet des Papes « Chante le Merle » Rouge

(1 bouteille)

Issu des quartiers de Barbe d'Asne, de Montredon, de Pignan et des Brusquières, sur des terroirs de galets roulés, de sable et d'argile, cette cuvée spéciale, fleuron du domaine, est un assemblage de Grenache (85 %), de Mourvèdre (10 %) et de Syrah (5 %). C'est une sélection parcellaire de vieilles vignes âgées de 80 à 90 ans.

L'élevage se fait en foudre (85 %) et en demi-muids (15%) pendant 12 à 15 mois.

C'est un vin puissant et élégant avec un potentiel de garde de plusieurs années.



NOTES

JEB DUNNUCK

Notes Jeb Dunnuck

2018 Bosquet des Papes Tradition Blanc Châteauneuf-du-Pape	89
2019 Bosquet des Papes Tradition Blanc Châteauneuf-du-Pape	90
2018 Bosquet des Papes Tradition Rouge Châteauneuf-du-Pape	93
2019 Bosquet des Papes Tradition Rouge Châteauneuf-du-Pape	91-93
2018 Bosquet des Papes A La Gloire de Mon Grand-Père Châteauneuf-du-Pape	94
2019 Bosquet des Papes A La Gloire de Mon Grand-Père Châteauneuf-du-Pape	94-96
2018 Bosquet des Papes Chante Le Merle Vieilles Vignes Châteauneuf-du-Pape	93
2019 Bosquet des Papes Chante Le Merle Vieilles Vignes Châteauneuf-du-Pape	94-96
2019 Bosquet des Papes La Folie Rouge Châteauneuf-du-Pape	95-97



Notes Joe Czevinski (WINE ADVOCATE)

Millésime	Cuvée	Notes
2017	Bosquet des Papes Tradition Blanc Châteauneuf-du-Pape	92
2019	Bosquet des Papes Tradition Blanc Châteauneuf-du-Pape	90
2017	Bosquet des Papes Tradition Rouge Châteauneuf-du-Pape	91-94
2018	Bosquet des Papes Tradition Rouge Châteauneuf-du-Pape	92
2017	Bosquet des Papes A La Gloire de Mon Grand-Père Châteauneuf-du-Pape	93-95
2018	Bosquet des Papes A La Gloire de Mon Grand-Père Châteauneuf-du-Pape	94
2017	Bosquet des Papes Chante Le Merle Vieilles Vignes Châteauneuf-du-Pape	97-99
2018	Bosquet des Papes Chante Le Merle Vieilles Vignes Châteauneuf-du-Pape	94
2016	Bosquet des Papes Tradition Rouge Châteauneuf-du-Pape	93
2016	Bosquet des Papes Chante Le Merle Vieilles Vignes Châteauneuf-du-Pape	97
2016	Bosquet des Papes A La Gloire de Mon Grand-Père Châteauneuf-du-Pape	96
2016	Bosquet des Papes La Folie Châteauneuf-du-Pape	97
2017	Domaine Nicolas Boiron Côtes du Rhône Rouge	89-92
2016	Domaine Nicolas Boiron Côtes du Rhône Rouge	91

Le fonctionnement du GFV

Chaque associé peut librement investir pour le montant qu'il souhaite et se verra attribuer le nombre de parts sociales correspondant (4.000 €/part et 6 bouteilles/part/année).

Ce placement s'adresse aux amateurs de vins fins et de mets délicats. Il est grand ouvert aux amoureux de la table et de la bonne humeur.

Ainsi, chaque printemps, il sera réuni l'assemblée générale du GFV à laquelle chaque associé sera invité. Nous nous réunirons pour vous rendre compte de la vie de la société et surtout, pour vous faire partager notre connaissance du vignoble et bien évidemment... nos vins.

A cette occasion, il vous sera remis votre dotation en fonction du nombre de parts souscrites. Vous pourrez également faire l'acquisition à tarif préférentiel (- 10 %) des autres vins du domaine.

Les dotations non récupérées seront conservées à la cave pour être retirées ultérieurement ou expédiées à la charge de l'associé (possibilité de remise lors des salons et foires).

La constitution de ce GFV et la gestion de l'opération seront réalisées par Maître Paul-René MATHIAN, notaire à Châteauneuf du Pape.

Cette offre est valable dans la limite des disponibilités et les participations seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée.

Pièces à joindre pour valider votre participation :

- **Le bulletin de souscription complété et signé.**
- **La fiche de renseignement d'état civil dûment remplie**
- **Une copie de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité.**
- **Une copie de l'avis opéré de votre virement de réservation d'un montant de 1.000,00 euros de part souscrite. Le virement devra avoir pour objet « GFV LES 4 BOUSQUETS » et il y aura lieu d'indiquer le nom et l'adresse de l'émetteur du virement.**

COORDONNEES

EARL BOIRON MAURICE ET NICOLAS

DOMAINE BOSQUET DES PAPES

84230 CHATEAUNEUF DU PAPE

Tél : 0490837233 - 0674831165

bosquet.des.papes@orange.fr

www.bosquetdespapes.com

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

GFV LES 4 BOUSQUETS

Domaine Bosquet des Papes
EARL BOIRON MAURICE ET NICOLAS
84230 Châteauneuf Du Pape
E-mail : bosquet.des.papes@orange.fr
Site : www.bosquetdespapes.com

Conditions de souscription : A faire parvenir à l'adresse ci-dessus. (Souscriptions retenues dans l'ordre de réception des dossiers de souscription complets)

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

.....

..... N° de tél.

Adresse e-mail.....

Je soussigné M..... déclare souscrire parts sociales de 4.000 € du GROUPEMENT FONCIER VITICOLE « LES 4 BOUSQUETS ».

Je joins à la présente souscription, un virement de réservation de 1.000 € établi à l'ordre de la SCP MATHIAN ET ASSOCIES en indiquant dans l'objet du virement « GFV LES 4 BOUSQUETS »

Le solde, soit la somme de 3.000 € / part sociale sera adressé au plus tard à la transcription des actes notariés.

FAIT LE

SIGNATURE

FICHE D'ETAT CIVIL

EPOUX

NOM de famille :

Prénoms :

Nationalité :

Né à (Ville et Département) :

Le

Domicile :

Profession :

Téléphone :

Email :

Pacsé ou Veuf ou Divorcé ou séparé de corps de Mme :
(rayer mention inutile)

Nom :

Prénoms :

EPOUSE

NOM de famille :

Prénoms :

Nationalité :

Née à (Ville et Département) :

Le

Domicile :

Profession :

Email :

Pacsée ou Veuve ou Divorcée ou séparée de corps de Mr :
(rayer mention inutile)

Nom :

Prénoms :

MARIAGE CIVIL

Mairie de (Ville et Département) :

Date :

CONTRAT DE MARIAGE :

Nom et Ville du Notaire :

Date du contrat :

Régime adopté :

MODIFICATION DU REGIME MATRIMONIAL :

Nom et Ville du Notaire :

Date de l'acte :

Nouveau régime adopté :

Pièces à fournir :

- Pièces d'identité en cours de validité,
- Livret de famille,
- Contrat de mariage, changement de régime matrimonial ou PACS.